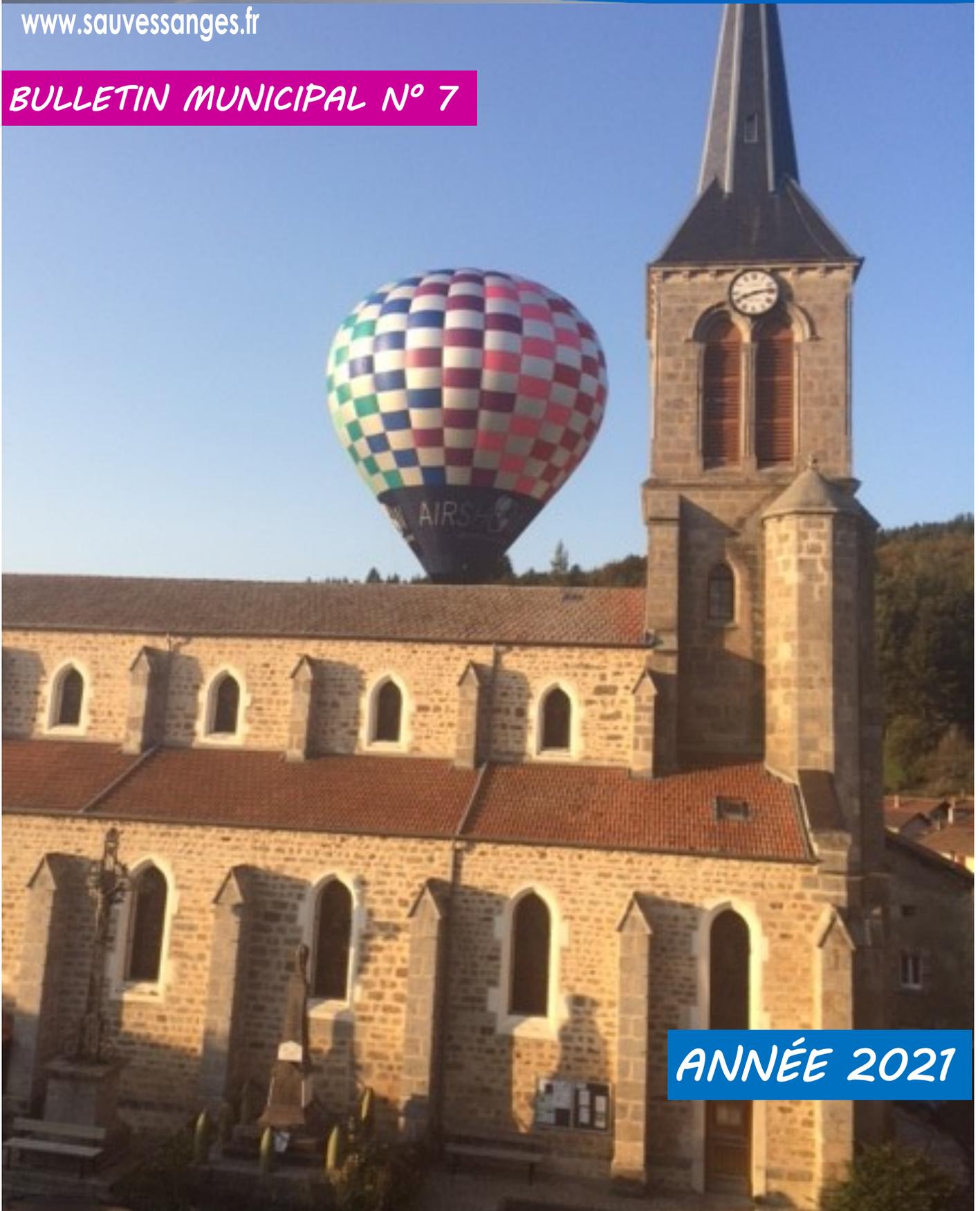


SAUVESSANGES

www.sauvessanges.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 7



ANNÉE 2021



Didier ARDEVOL
Maire

Vos élus

Les Adjoints



Isabelle MOSNIER
1ère Adjointe
Urbanisme – Aménagement
Le Bourg



Serge MIDROIT
2ème Adjoint
Voirie - Eau
Rochette Ribier



Fabien PITAVY
3ème Adjoint
Association - Loisirs
La Vialle



Jacques PELIN
4ème Adjoint
Voirie forestière
Environnement
Tomps

Les Conseillers municipaux



Pascal ROUSSET
Vauribeyre



Murielle QUATRESOUS
Sermoulis



Eric DARD
Portail



Henri ALLARD
Bessette



Jérôme BREUIL
Le Crozet



Patrick BORDET
Gromessome



Isabelle DUBUIS
Bessette



Michaël BERNARD
Le Marais



Cécile POULY
Tourris



Mireille QUATRESOUS
La Valette



SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 3
Les Commissions	Page 4
Etat Civil	Page 5
Budget 2020	Page 6-7
Actions 2020	Page 8-11
Projets 2021	Page 12-13
Hommage	Page 14-15
Témoignages	Page 16-19
Révision boisements.....	Page 20
Bibliothèque	Page 21
Vie Associative	Page 22-27
Infos diverses	Page 28-31



MAIRIE

☎ 04 73 95 94 29
sauvessanges.mairie@wanadoo.fr
@ <https://www.sauvessanges.fr>

HORAIRES

LUNDI : 9h à 12h
MARDI : 9h à 12h et 14h à 17h
MERCREDI : 9h à 12h
JEUDI : 9h à 12h
VENDREDI : 9h à 12h
SAMEDI : 9h à 12h (1^{er} et 3^{ème})

Permanence du maire

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h
Possibilité de prendre rendez-vous

Le mot du Maire

Chers habitants de Sauvessanges,

L'année 2020 restera dans nos mémoires...espérant que 2021 nous apporte plus de sérénité. Au nom de la Municipalité, je vous présente tous mes meilleurs vœux en ayant une pensée toute particulière pour toutes les personnes souffrantes ou isolées. En cette période difficile, nous devons redoubler de courage et de solidarité en prenant soin de nous et de notre entourage.

Cette crise sanitaire a complètement perturbé et paralysé nos habitudes familiales, professionnelles et aussi la vie associative. C'est avec grand regret que nous avons dû annuler le repas des aînés et les vœux à la population. J'espère que cette année nous pourrions retrouver au plus vite du lien social.

Voilà maintenant quelques mois que le nouveau Conseil Municipal est installé. J'ai pris mes fonctions entouré de mes quatre adjoints et dix conseillers avec l'arrivée de quatre nouveaux élus. Je tiens à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez largement témoignée et renouvelée.

Malgré les difficultés pour se réunir, la nouvelle équipe municipale met tout en œuvre pour gérer au mieux la commune et reste à votre écoute.

Je remercie le personnel communal qui a assuré les services en ces temps perturbés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer dans notre belle commune.

Bonne lecture à tous avec mes remerciements à la commission chargée de l'élaboration de ce bulletin annuel riche en informations.

Le Maire : Didier ARDEVOL

NOUVEAUX HABITANTS

- ◆ Bruno GARVENES et Astrid CHABOUD et leur fille Miléna au Bourg
- ◆ Loïc BLANC et Lucia PRUDHOMME et leurs enfants Mathis et Héléna à la Viveille
- ◆ Valère COPERET et Lucie ROIRON au Bourg
- ◆ Marguerite BONNET au Bourg
- ◆ Sandrine DAZY et Charlotte KACZOR et leur fille Jordane au Pinet
- ◆ Marie-Louise BELHADAD au Bourg
- ◆ Alain VICTOR BAPTISTE au Pinet
- ◆ Sébastien et Christelle VARENNE et leur fils Lucas à La Vialle
- ◆ M. et Mme CROS Fernand à Amour

Les Commissions

SITE INTERNET

www.sauvessanges.fr



Au mois de juillet, lors de la réunion du Conseil Municipal, les commissions ont été mises en place.



Commission voirie communale, voirie forestière, éclairage public, eau, assainissement

Référents : Serge MIDROIT - Jacques PELIN

Fabien PITAVY - Henri ALLARD - Michaël BERNARD
Jérôme BREUIL - Patrick BORDET - Eric DARD

Commission vie associative, loisirs, école

Référents : Didier ARDEVOL - Fabien PITAVY

Ecole : Didier ARDEVOL (titulaire) - Cécile POULY (suppléante)

Cinéma : Isabelle MOSNIER - Isabelle DUBUIS - Annie JOUVET
+ élus à tour de rôle pour le montage/démontage du matériel

Salle des Fêtes : Pascal ROUSSET - Michaël BERNARD - Fabien PITAVY - Cécile POULY - Mireille QUATRESOUS
Murielle QUATRESOUS

Bibliothèque : Isabelle DUBUIS

Camping : Didier ARDEVOL - Fabien PITAVY - Jérôme BREUIL

Terrain de foot : Pascal ROUSSET

Maisons Fleuries : Isabelle MOSNIER - Mireille QUATRESOUS

Communication : Didier ARDEVOL - Isabelle MOSNIER - Murielle QUATRESOUS - Pascal ROUSSET - Michaël BERNARD

Commission Urbanisme & Habitat

Référents : Isabelle MOSNIER - Jacques PELIN

Local partagé

- **Suivi des travaux** : Didier ARDEVOL – Serge MIDROIT– Jacques PELIN – Jérôme BREUIL
- **Suivi du Projet** : Didier ARDEVOL – Isabelle MOSNIER– Isabelle DUBUIS – Eric DARD

Adressage : Didier ARDEVOL - Fabien PITAVY
Henri ALLARD - Patrick BORDET

PLUI : Didier ARDEVOL - Isabelle MOSNIER
Jacques PELIN – Fabien PITAVY - Eric DARD

Petit patrimoine : Isabelle MOSNIER - Eric DARD
Philippe HERCULE - Jean-Luc POIRIEUX - Yannick CHAPUIS

CCAS

Pascal ROUSSET

Murielle QUATRESOUS

Jérôme BREUIL

Mireille QUATRESOUS

C'est avec un grand regret mais contraint par la crise sanitaire et les mesures gouvernementales que le CCAS a décidé de reporter le repas des aînés et la distribution des colis et surtout pour protéger les personnes les plus fragiles de notre commune.

Ces moments de partage, que ce soit autour d'un bon repas ou lors de la remise des colis, nous semblent très importants et nous espérons pouvoir les maintenir dès que possible dans le courant du premier semestre de cette nouvelle année.



NAISSANCES

4 février : **Roxane PORTENEUVE**, fille de Grégory PORTENEUVE et Jennifer BOUQUET de Bessette

6 février : **Alizée VARENNE FARNIER**, fille de Quentin et Sindy VARENNE de Sermoulis

18 mai : **Charline BERNARD**, fille de Michaël BERNARD et Marine MIDROIT du Marais

21 septembre : **Lino HAGER**, fils de Peter HAGER et Marina STUDER du Crozet

11 décembre : **Julien CARTIER PICARD**, fils de Denis PICARD et Angélique CARTIER de la Faye

22 décembre : **Emy GRAC**, fille de Jordan GRAC et Marine ROUSSEL de Loubardanges



MARIAGES

27 juin : **Mathieu LAGER** et **Marjorie LAFOND**

11 juillet : **Loïc BLANC** et **Emilie FERRY**

17 octobre : **Ludovic PITAVY** et **Emmanuella BOUNOUNOU**

PACS

29 février : **Benoît FERNANDEZ** et **Sarah BREYSSE**

05 décembre : **Denis FAUVET** et **Marine SEJALON**

DECES

20 février : **Marie ROUSSET**, 84 ans, Vauribeyre

11 mars : **Jean Auguste QUATRESOUS**, 96 ans, Sermoulis

21 mai : **Jean Paul FERRY**, 63 ans, Toms

8 juillet : **Christiane APPAVOULLÉ**, 94 ans, Bessette

10 juillet : **Marcel BERNARD**, 68 ans, La Valette

17 juillet : **Julien BOST**, 90 ans, Sermoulis

15 novembre : **Odette DESSAGNE**, 92 ans, Bessette

INHUMATIONS au cimetière

1er février : **Marius BRUN**, 99 ans, Besse

26 février : **Georges BRUYERE**, 69 ans, Le Pinet

2 avril : **Odette BLANCHETON** veuve **SANIAL**, 95 ans, Marseille

22 avril : **Giselle PELIN** veuve **MAITRIAS**, 97 ans, Loubardanges

25 avril : **Antoine BICHELONNE**, 90 ans, Veauche

4 juin : **Yves HALLOPEAU**, 90 ans, Marseille

18 juin : **Antonin PELIN**, 84 ans, Valentigney

22 juin : **Eric CHARBONNIER**, 58 ans, Lyon

27 octobre : **Noëlle FREYSSENET** veuve **BOITIAS**, 96 ans, Le Crozet

■ **Charges à caractère général** : 108 525 €

Dans cette rubrique figure tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la commune :

Eau, électricité, éclairage public, carburants, combustibles, entretien voirie, bâtiments, véhicules, terrains, fournitures diverses, maintenance logiciels, assurances, téléphone, fêtes et cérémonies, impôts fonciers

■ **Charges de personnel** : 223 865 €

Salaires et charges des employés communaux et agence postale

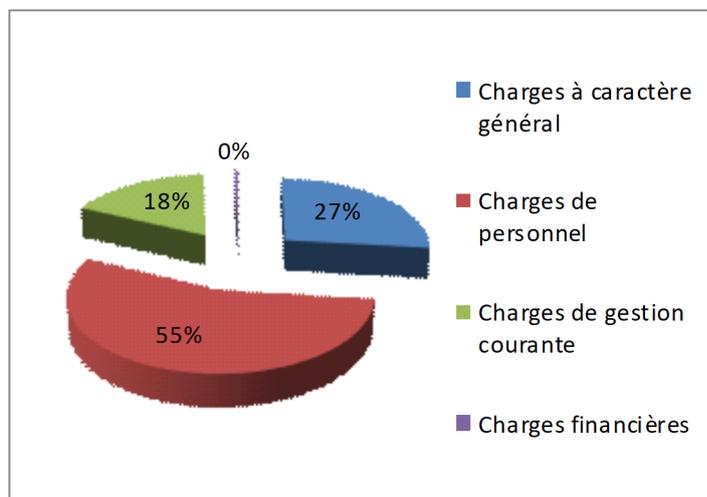
■ **Charges de gestion courante** : 70 810 €

Cotisations aux différentes structures intercommunales (ALF, PARC, ADIT....) subventions aux associations, indemnités des élus.

■ **Charges financières** : 1 880 € (Intérêts emprunts)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

405 080 €



■ **Produits de services** : 29 048 €

Recettes camping, redevance occupation domaine public, provisions sur charges chauffage, coupe de bois section, concessions cimetière

■ **Impôts et Taxes** : 168 801 €

Taxes d'habitation et taxes foncières payées par les ménages, attribution compensation versée par la com com ALF, taxe droits mutation.

■ **Dotations, subventions, participation** : 270 742 €

Dotation globale de fonctionnement (DGF), Dotation solidarité rurale : ces dotations sont versées par l'Etat. Participation Poste frais agence postale

■ **Autres produits de gestion courante** : 28 210 €

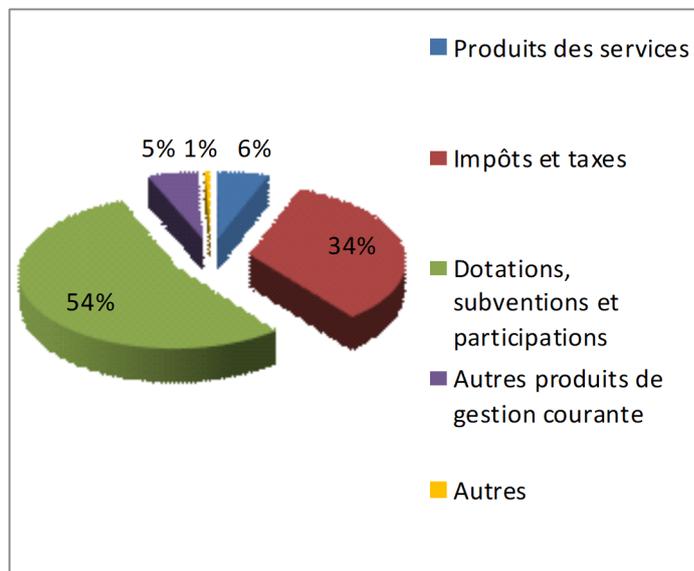
Revenus des immeubles : Location des appartements, du commerce et salle polyvalente

■ **Autres** : 3 248 €

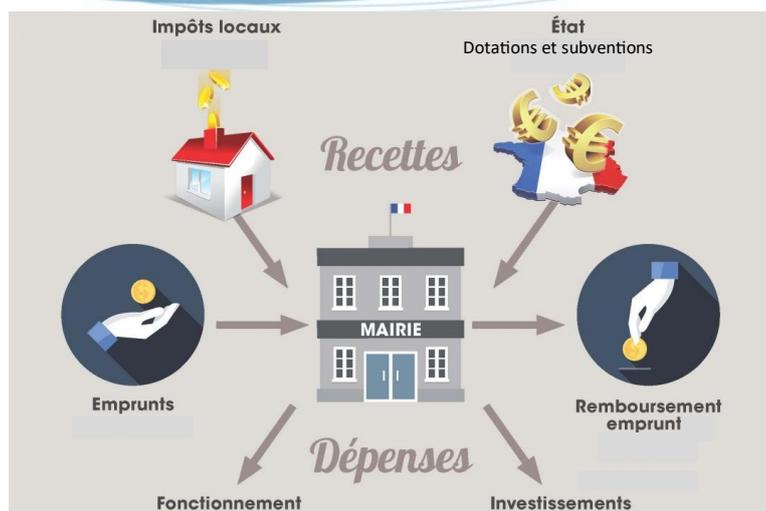
Dégrèvement taxe foncière, reprise véhicule, dons

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

500 049 €



COMMENT FONCTIONNE UN BUDGET COMMUNAL ?



Le budget d'une commune se répartit en deux sections :

- Une section de **FONCTIONNEMENT** : dédiée aux services nécessaires à la vie de la commune
- Une section d'**INVESTISSEMENT** : dédiée aux travaux afin d'assurer l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

DEPENSES

RECETTES

VOIRIE COMMUNALE

Solde travaux 2019 : 28 548 €

*Chemins Cottés - Le Marais - La Valette
Polagnier - Tourris - Bleyrat à Cohande
St Flour - Loubardanges*

Solde subvention FIC :

13 902 € €

BATIMENTS

Travaux maison centre bourg (dernière tranche) :

Acomptes : 174 376 €

Travaux débutés en 2019 - fin en 2021

Subventions

Recettes prévues mais pas encore versées

DETR : 90 248 €

Région : 60 000 €

ADHUME + Dépt : 25 000 €

Crédits LEADER : 120 000 €

VOIRIE FORESTIERE

Bureau étude pour avant projet :

4 785 €

SITE DES NOTES

Solde subvention Etude OAP :

7 148 €

ACQUISITION MATERIEL

Véhicule : 14 130 €

Autres dépenses

Remboursement emprunt : 14 548 €

Site internet : 3344 €

Autres recettes

Taxe aménagement : 1080 €

FCTVA : 15 684 €



M. le Sous-Préfet en visite à Sauvessanges

Vendredi 4 décembre, Nicolas LAFON, Sous-Préfet d'Ambert, nouvellement en poste, est venu rencontrer les élus de Sauvessanges soucieux d'être au contact des habitants et des préoccupations du territoire. Accueillis par Monsieur le Maire et ses adjoints, cette rencontre fut l'occasion de présenter le projet cœur de bourg et d'aborder différents sujets tels que l'école, le ramassage scolaire, les commerces, l'agriculture, mais aussi d'évoquer des problèmes récurrents tels que les règles d'urbanisme, le déneigement (en particulier route de Craponne) ou encore le déploiement de la téléphonie mobile et d'internet sur les territoires ruraux.



M. le Sous Préfet aux côtés de M. le Maire et de ses adjoints sur le chantier de la maison qui deviendra le nouveau lieu de vie dans le Bourg.

Ensuite la matinée s'est poursuivie par une visite au Gaec Brown Swiss Farm, dans la ferme de Marina et Peter Hager, éleveurs de vaches laitières au Crozet puis par un petit détour à la station de Sermoulis.





Le 7 octobre dernier, la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme a réuni les nouveaux élus de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, et notamment le Président et le vice-président en charge de l'agriculture, sur deux exploitations du territoire dont une à Sauvessanges.



Les élus et partenaires présents ont confirmé le souhait de travailler main dans la main sur ces questions dans le but commun de soutenir l'agriculture locale dans sa richesse et sa diversité, de développer l'activité économique, de donner de la perspective au monde agricole et aux habitants du territoire et de faire vivre le tissu rural.

L'objectif des agriculteurs était de partager les réalités du monde agricole et d'échanger sur les enjeux et les problématiques de l'agriculture locale. Les élus se sont rendus le matin à Sauvessanges, au Gaec Brown Swiss Farm, dans la ferme de Marina et Peter Hager, éleveurs de vaches laitières.

Lors des discussions, David Chauve, Président de la Chambre d'agriculture du 63 a rappelé les caractéristiques de l'agriculture locale ainsi que la complémentarité nécessaire entre les productions en circuits courts et les filières longues.

Durant la journée, les problématiques de la transmission des structures, de main d'œuvre, de morcellement du foncier, des boisements gênants, les crises sanitaires et climatiques et l'agribashing ont été évoqués.

Les historiques des exploitations sont différents, tout comme les objectifs et les profils, cependant les agriculteurs ont des points communs : ils sécurisent l'offre alimentaire, ils entretiennent les paysages, ils aménagent et valorisent les territoires.



Didier ROUSSET a rejoint l'équipe technique depuis le mois d'août

Déneigement : l'hiver est de retour...

Cette année 2020 aura été aussi marquée par un épisode neigeux important que nous avons presque oublié ces dernières années. La neige est tombée en abondance par un temps glacial. L'occasion de saluer nos employés communaux qui déneigent la commune durant des heures pour que nos routes restent accessibles.





Petit patrimoine

Fin août M. le Maire réunissait les habitants de Sermoulis pour le projet de restauration du local situé au centre du village. Ces travaux font partie du programme de restauration du petit patrimoine. A la suite de cette concertation, les habitants ont proposé un aménagement et validé ensemble la réhabilitation du local.

Les travaux ont débuté à l'automne, la toiture a été entièrement refaite avec conservation du mur arrière, démolition de la partie en moellons et du mur de côté. Ce local ainsi restauré pourra retrouver de nouveaux usages et notamment servir de lieu de repos ou d'abri aux promeneurs.

La municipalité a mis à disposition les employés communaux pour la démolition et la réfection de la toiture avec l'aide de certains habitants du village.

Les fournitures (tuiles, bois....) ont été pris en charge sur le budget de la section du village de Sermoulis.



Commémoration



Au printemps pour la cérémonie du 8 mai, aucune présence n'était autorisée à cause du confinement. Seul M. le Maire a déposé une gerbe au monument.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée avec le M. le Maire accompagné de M. Cédric Equis, Chef de corps des Sapeurs-Pompiers et de M. Marcel Pelin, porte-drapeau et représentant les anciens combattants. Ainsi le devoir de mémoire a pu être fidèlement rempli dans le respect des règles sanitaires.



Actions 2020

Décorations du Bourg

Faute d'animation, le comité des fêtes a souhaité participer aux décorations du Bourg en complément de celles déjà mises en place par la Municipalité pour donner une ambiance un peu festive. Cette action s'inscrit dans le projet « Itinér'Ance » où chaque commune de la Vallée a participé en embellissant son village pour retrouver la magie de Noël. Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont mobilisés.

Une collecte de jouets en partenariat avec le Secours Populaire pour les enfants défavorisés a été organisée dans toutes les communes de la Vallée de l'Ance jusqu'au 12 décembre.

Les enfants ont participé avec de beaux dessins affichés sur la place.



Un parcours de charades, une idée originale qui a suscité la curiosité de beaucoup de passants



Une belle initiative qui a donné envie aux habitants du Bourg de décorer aussi leur habitation





Viabilisation du site « Les Notes »

Les travaux de viabilisation du site des Notes débuteront au 2^{ème} semestre et s'achèveront à l'automne.

Ce site d'une surface globale de 3 700 m² est destiné à recevoir **3 lots** libres pour 2 416 m² d'espaces constructibles.

Les 1 284 m² restants seront aménagés comme espaces publics (voirie, cheminement et espace paysager).



Réunion avec le bureau d'étude AB2R



Les espaces dédiés aux constructions seront positionnés de telle sorte à bénéficier des vues sur le grand paysage et d'une bioclimatique favorable.

La desserte locale sera assurée par la route de la Drye au nord pour desservir **2 lots**.

Le **lot 3** sera desservi depuis la RD 251 par l'impasse des Notes.

Le stationnement privé sera organisé sur les parcelles privatives par des plateformes positionnées en limite des rues pour accueillir des places de **stationnement extérieures ou des garages**.



Finalisation des travaux du local partagé



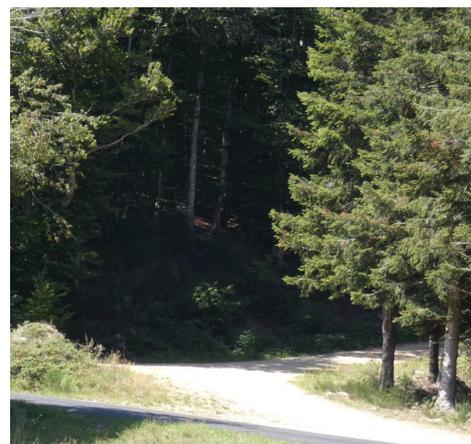
Cette rénovation a fait l'objet d'une intervention particulière par la mise en place d'une isolation performante et adaptée. Une chaudière bois à granulés partagée avec le bâtiment de « l'ancienne poste » permettant de réduire les coûts. Les travaux ont été financés dans le cadre du FEDER en respectant la recherche d'un niveau de performance thermique bâtiment basse consommation (BBC rénovation), et l'utilisation d'isolants biosourcés.

Les travaux s'achèveront à l'été et tout est mis en œuvre pour que ce nouveau lieu puisse prendre vie rapidement.

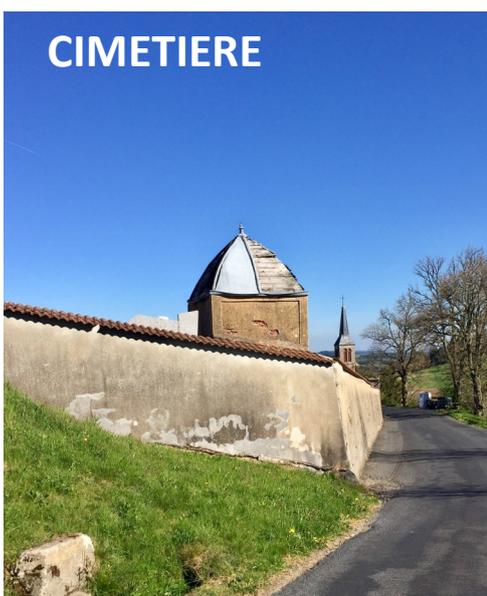


VOIRIE FORESTIERE

La commune souhaite améliorer la desserte forestière et envisage des travaux qui consistent en la mise au gabarit de chemins existants pour les rendre accessibles aux grumiers ainsi qu'en la création de places de dépôt et de retournement. Un avant-projet est à l'étude concernant le secteur les *Rioux*, *la Faye Les Guelles* et *Col de Pramort*. Les propriétaires riverains seront convoqués sur le terrain dès que les conditions sanitaires et météorologiques le permettront.



CIMETIERE



Rénovation du mur d'enceinte et rénovation de la petite chapelle

Élément caractéristique du cimetière, l'architecture de l'édifice est remarquable par le traitement de la toiture :

Un dôme à huit pans en zinguerie (ou ferblanterie), recouvert partiellement de planchettes de bois. L'édifice qui fait partie intégrante de notre patrimoine va être rénové durant le printemps en même temps que le rejointement du mur du cimetière longeant la route de Médeyrolles.

L'adressage se termine...

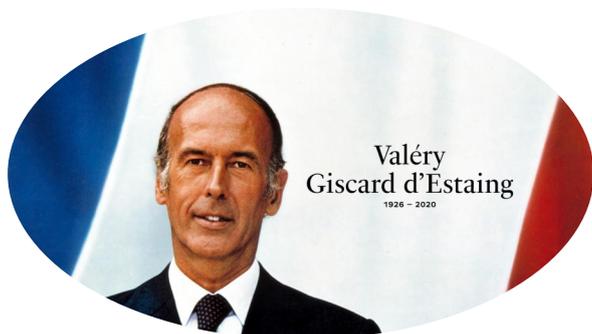
A cause de la crise sanitaire, l'adressage a pris du retard...Plusieurs devis ont été étudiés et c'est l'entreprise JC Concept (42) qui a été retenue pour la commande des plaques de rues et numéros des maisons.

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat (DETR). Prochainement la commission va faire valider au Conseil Municipal la couleur et la typographie des plaques et numéros. Durant l'été chaque habitant recevra sa nouvelle adresse avec son numéro.



Entretien avec la société JS Concept





En 2020, de nombreuses communes du Puy de Dôme et de toute la France ont rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing, un président proche des Auvergnats.

Au cours de sa carrière politique, ce dernier s'est rendu à plusieurs reprises dans le canton de Viverols et notamment dans notre commune, d'abord en tant que Conseiller Général du Puy de Dôme(1958) mais aussi en tant que ministre de l'économie et des finances (1962).

Valéry Giscard d'Estaing était plus que tout attaché à l'Auvergne et à ses habitants il avait souhaité rencontrer Monsieur BORDET et s'était rendu chez lui au Pinet, pour une rencontre amicale et pour souligner son engagement politique à ses côtés.



Mr Théophile Bordet

Maire de Sauvessanges pendant plus de 30 ans de 1952 à 1983

Conseiller Général de 1958 à 1976

Monsieur Bordet mena de nombreux combats dans un territoire n'échappant pas à l'exode rural mais pour lequel le paysan qu'il était ne démordit pas.

Dés la fin des années 50, les projets qui ont été conduits marquent des avancées notables dans le quotidien des habitants de la commune et dans le monde rural en général.



Année 1955 - A gauche Théophile Bordet, Maire de Sauvessanges, au centre Valéry Giscard d'Estaing à ses débuts politiques, trinquant avec le facteur Etienne COLOMB lors de sa tournée au Pinet.



Cette photo au Pinet avait été publiée dans le PARIS MATCH de l'époque.





Les principales réalisations durant le mandat de Théophile BORDET

- *L'extension du réseau électrique.* En effet de 1948 au milieu des années 1960 s'achève, avec Électricité de France (edf), l'œuvre entreprise sous le signe de l'équité territoriale par la péréquation des prix et tarifs.
- *La remise en état de la voirie rurale et du goudronnage des chemins* a été mis en œuvre afin de désenclaver les villages. A l'époque, les communes ont bénéficié d'importants crédits au titre de la rénovation rurale .
- *Les adductions d'eau* ont été réalisées dans l'ensemble des hameaux
- *Le projet de construction du local pour la moto pompe (1958)*
- *L'installation de téléphones publics dans les hameaux*

Dans les années 60 et 70 les différentes réalisations et aménagements ont contribué à inscrire la commune parmi les plus importantes de la vallée de l'Ance. On peut citer :

- *la construction du château d'eau pour les habitants du bourg (1961)*
- *l'adhésion au syndicat intercommunal des eaux ance-arzon (1962)*
- *l'acquisition d'un terrain pour la construction de la station de sermoulis (1963)*
- *la rénovation du cadastre (1962)*
- *les plaques indicatives des hameaux (1968) (qui fait écho à l'adressage que nous menons aujourd'hui)*
- *la réalisation du terrain de foot (1974)*

Les projets communaux

- *la rénovation de la Mairie et toiture (1954)*
- *la restauration d'une partie de l'église (1959)*
- *la plaque commémorative sur le monument aux morts (1964)*
- *l'électrification des cloches et l'installation de la sirène (1970)*
- *la réglementation des boisements (1974)*
- *le 1er concours des villages et maisons fleuries (1976)*

Début des années 1980, on peut noter des travaux importants pour :

- *l'aménagement de caniveaux dans le bourg, de l'ouverture d'une agence postale, de l'acquisition d'un terrain pour construire la salle des fêtes.*

Et puis beaucoup se souviennent de son engagement pour l'école et *la mise en place du ramassage scolaire (1966).*

On peut s'étonner aujourd'hui devant une telle longévité en tant que Maire et d'assurer ce rôle aussi longtemps. A travers Théophile BORDET l'hommage s'adresse plus largement à tous les petits maires ruraux, assumant une charge loin d'être aisée mais pour laquelle l'engagement est total.

Son parcours lui a valu plusieurs décorations, et plus particulièrement celle de **l'ordre national du mérite** remise par Raoul MOREAU, Préfet du Puy de Dôme, le 4 octobre 1976.



Maire de Sauvessanges et ancien conseiller général M. Bordet a reçu, des mains de M. Raoul Moreau croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite

Raoul Moreau, préfet de région, a remis à M. Théophile Bordet, maire de Sauvessanges, la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Une sympathique cérémonie déroulée, lundi après-midi, dans la salle de la mairie de Sauvessanges, a permis de remettre à M. Bordet, maire de Sauvessanges, la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Autour de lui se trouvaient MM. Desbordes, maire de Sauvessanges ; Collet, maire de Saint-Anthème ; Best, maire adjoint, et tous conseillers municipaux ; Leclercq, maire d'Amber ; Bayle, maire de Saint-Anthème ; l'abbé Lacroix, curé de Sauvessanges ; Roure, ancien secrétaire municipal ; Mme Marie-Luce, directrice de l'école libre ; MM. Buisson, instituteur ; Emile Gayard, adjoint au Comité des fêtes ; Dumont, maire de Saint-Just ; Brillole, maire de Egli ; Brillole, maire de Baffie ; maire de Sallant ; Bard, maire de Méteyrolles ; Mme Souvet, maire de Mairie, les sapeurs-pompiers, la famille de M. Bordet, les docteurs Bornet et Chabert, etc.



le Préfet de région prit la parole pour dire son estime à l'égard de M. Bordet, qui porte haut le nom de Sauvessanges et de la vallée de l'Ance qui, par son engagement, a permis de donner à Sauvessanges, une vie toute de dignité, de prospérité et de confiance. Vous avez fort bien rempli vos missions lourdes et ingrates de maire et de conseiller municipal. Vous avez été à l'origine de nombreux travaux importants : eau, électricité, che- minements communaux, dans la commune de Sauvessanges.

Conseil général, vous avez joué un rôle de sensibilisation et de promotion de Sauvessanges.

« Est avec beaucoup de plaisir, M. le Préfet remis à M. Bordet, la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite, distinction bien méritée qui récompense toute une vie de dévouement.

M. Bordet avait été décoré de la croix de chevalier du Mérite agricole en 1959, de celle d'officier du Mérite agricole en 1967 et de la médaille d'honneur départementale et communale en 1968.

M. Best, au nom de la municipalité et au nom de la population tout entière, dit ensuite toute sa reconnaissance pour le travail accompli et le dévouement de son ami, M. Bordet, pendant plus de trente ans.

Très ému, M. Bordet remercia M. le Préfet, M. le Sous-Préfet, le conseiller général et les différents personnalités de la commune, de leur présence à cette petite cérémonie.

« La confiance, dit le récipiendaire, des habitants de Sauvessanges et du canton de Viverols, que je considère tous comme des amis, a toujours été pour moi un grand réconfort, et c'est grâce à elle que j'ai pu œuvrer pour le bien de tous. »

NOS PHOTOS — M. Moreau, préfet de région, décorant M. Bordet.



L'année 2020 aura été marquée par la pandémie de Covid-19. Face à cette crise sanitaire inédite, chacun a dû s'adapter et vivre au rythme du confinement.

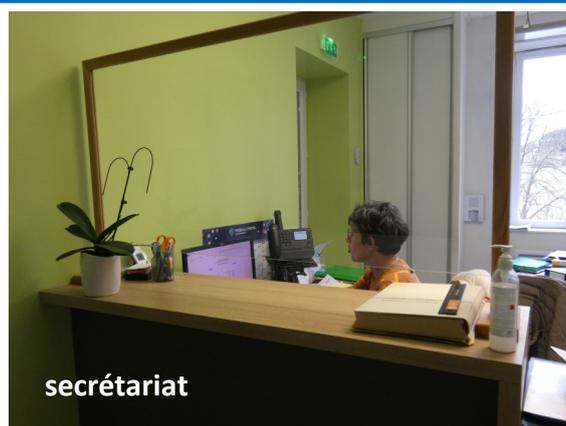
La continuité des services administratifs

Dès le 17 mars, conformément aux consignes gouvernementales, les services administratifs étaient fermés au public mais les agents étaient présents pour poursuivre leur activité. Des masques ont été distribués à chaque habitant ainsi que des attestations sur demande. Fin mai, les services ont ré-ouverts au public avec respect des gestes barrières : Au secrétariat de mairie installation d'une vitre en plexiglass, mise à disposition de gel hydroalcoolique et port du masque obligatoire, tout comme à l'agence postale. Depuis le début de la crise, les élus et le personnel communal ont contacté régulièrement par téléphone les personnes isolées afin de prendre de leurs nouvelles et demander leurs besoins.

L'importance du SIVOM de la Vallée de l'Ance

Durant le confinement les interventions à domicile ont été maintenues. Les aides à domicile ont poursuivi leur mission auprès des personnes âgées dans le respect des gestes barrières. Ménage, portage de repas, livraison de courses, missions essentielles pour ceux qui ont besoin d'aide au quotidien. Les agents du SIVOM ont été d'un grand soutien pendant le confinement en rassurant et en restant à l'écoute des personnes isolées qui ne pouvaient pas voir leur famille. Malgré leur crainte, les aides à domicile n'ont pas hésité à accompagner les personnes les plus vulnérables, qu'elles en soient remerciées.

« L'organisation n'a pas été simple, raconte Evelyne Breuil... c'était très difficile de se procurer des masques et des blouses afin d'assurer la sécurité de notre personnel et de nos bénéficiaires. Certaines personnes nous ont même donné des masques en tissu et des visières. Les plannings ont été perturbés et ont dû tenir compte des personnes qui ne voulaient plus leur aide à domicile de peur d'être contaminées par le virus et les absences diverses des agents. »
Le retour d'expérience de la première vague a permis une meilleure organisation pour le second confinement. »



secrétariat



Portage de repas

Les aides à domicile ont un rôle essentiel dans cette crise

Le SIVOM de la Vallée de l'Ance est un syndicat de communes regroupant 11 communes : Baffie, Eglisolles, La Chaulme, Médeyrolles, Saillant, St Just, St Anthème, St Clément, St Romain, Sauvessanges et Viverols.

Le SIVOM assure la gestion d'un service d'aide à domicile et de portage de repas chaud sur le territoire. En 2020, le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 148 personnes sur le territoire et 34 personnes sur SAUVESSENGES et emploie 23 agents.

Les missions de l'aide à domicile sont multiples : entretien du logement, préparation des repas, aide aux actes de la vie quotidienne, courses, accompagnement dans les déplacements.



Les tournées dans les villages, un lien privilégié avec les habitants

Que ce soit pour le pain ou le courrier, les tournées dans les villages sont un service essentiel pour la population

De maison en ferme isolée, Ludovic TABUR sillonne les chemins de la commune pour approvisionner les habitants dans les hameaux en pain et en épicerie. Il emporte avec lui les nouvelles du pays, cela permet de tisser un lien privilégié avec les habitants. « *On se lie d'amitié, il y a une confiance mutuelle* » confie Ludovic. Une chose très appréciée par ses clients surtout pendant la période de confinement.

Ludovic assure aussi les tournées sur les communes de Médeyrolles et d'Eglisolles.



A Cottes, tous les habitants attendent l'arrivée du pain en échangeant quelques mots dans la fraîcheur matinale



La commune a investi dans un nouveau véhicule utilitaire mis à disposition pour effectuer les tournées.



La tournée du facteur perturbée

La distribution du courrier a été réduite pendant le confinement, mais les employés de La Poste ont poursuivi leur activité.

Michèle, factrice sur la commune depuis 9 ans, nous raconte que pour elle le confinement est très difficile. Gestes barrières obligent, elle ne rentre plus chez les gens et a bien ressenti combien c'était pesant pour les personnes seules de ne plus pouvoir lui parler. Bien souvent le facteur est la seule personne qu'ils voient dans leur journée. Juste un simple « bonjour » c'est important. Sa plus grande crainte est d'avoir le virus et le transmettre, un seul agent absent et c'est toute la tournée qui est désorganisée.

A l'approche des fêtes le nombre de colis a été supérieur à la normale car beaucoup de gens ont commandé sur internet.



Mercredi 6 janvier, Guillaume FRIXON et Céline OLIVE, correspondants de TF1 sont venus à la rencontre de

Ludovic Tabur pour un reportage sur ses tournées afin de mettre en avant les commerçants ambulants.





Comment ont – ils vécu le confinement ?

Nous sommes allés à la rencontre de certains habitants afin de connaître leur ressenti sur cette période compliquée tant au niveau professionnel que privé.

Laurine ROURE, étudiante en alternance en marketing



« J'ai choisi de passer le confinement chez mes parents car on est mieux à la campagne ! Comme je suis en alternance, j'ai suivi les cours à distance et le reste en télétravail. Au début c'était un peu difficile, j'avais du mal à me concentrer car à la maison on est toujours tenté de faire autre chose. Les cours à distance c'est plus dur, on peut vite décrocher et puis ça manque de ne pas voir les autres étudiants. Les horaires sont plus flexibles mais on a beaucoup plus de travail qu'en temps normal. Il n'y a pas de changement dans l'efficacité, il faut juste savoir s'adapter. Pendant le confinement, je devais faire mon stage à Paris, j'étais déçue de ne pas profiter de la capitale et surtout de ne pas pouvoir m'intégrer dans ma nouvelle entreprise. Quand on débute c'est déjà difficile de prendre ses marques dans l'entreprise. Avec le contexte actuel, ça l'est encore plus car je ne connais pas mes collègues de travail, on se parle juste au téléphone. »

Odette, retraitée, continue son train train habituel. « Je prends la chose comme elle est, ça ne me perturbe pas plus que ça. Par contre, je vais avoir 90 ans et je n'ai jamais vu une telle contagion. Dans le temps il y avait aussi des maladies mais ce n'était pas aussi répandu. Pendant la guerre j'ai connu la gâle du pain (à l'époque j'avais 14 ans) qui provoquait un gros eczéma. Comme la Covid on ne savait pas comment on l'attrapait. Pour voir toutes les privations qu'il y avait, on n'avait pas plus de maladies. »

Même si Odette vit seule, elle ne ressent pas la solitude car elle reste en contact régulièrement avec ses petites filles et a souvent des nouvelles de ses arrière petits enfants.

Odette FAVEYRIAL, retraitée



Marie-Edith PITAVY, infirmière libérale



« Il y a eu une grande réorganisation dans mes tournées, tôt le matin j'allais chez les patients non covid et ensuite j'allais chez les patients covid en fin de matinée. Au départ je me suis sentie démunie à cause d'un manque d'information et de matériel. Il a fallu consacrer beaucoup plus de temps à la désinfection des locaux et véhicules. Le temps de travail s'est amplifié car on s'attarde beaucoup plus chez les gens pour discuter. Notre rôle est aussi de les rassurer face à cette maladie. L'absence de visite et de la famille ont renforcé le lien social, on est plus à l'écoute des gens. Pendant le deuxième confinement il fallu tester en masse, les journées étaient très chargées, pas le temps de faire une pause. Pour tester aucune crainte d'attraper le virus car on est bien équipé. On a plus peur d'être asymptomatique et de le transmettre aux personnes fragiles. Ce virus a permis de montrer que dans nos milieux ruraux, nos professions ont vraiment de l'importance, on aide au maximum les patients, on les suit à domicile et c'est très valorisant pour nous. »



Comment ont – ils vécu le confinement ?

Marion BREYSSE,
cadre commercial



« Je suis cadre commercial à Paris et j'ai choisi de me confiner à Rochette pour être à la campagne car on sent moins que le virus circule, on est plus serein. Par contre le 2ème confinement m'a paru beaucoup plus long et j'ai ressenti un manque de relation sociale, d'échanges avec mes collègues, des discussions autour de la machine à café....Au niveau du télétravail on n'a plus de limites et de contraintes horaires. Je n'ai plus aucune raison de m'arrêter, comme j'ai l'ordinateur à portée de main, je travaille en mangeant, les dimanches, tard le soir...Je n'ai plus aucune activité alors qu'à Paris je marchais beaucoup pour aller au travail...Mais quand même ici le cadre est agréable, on est moins stressé, l'idéal pour moi serait le télétravail une semaine sur deux. Si le confinement devait se prolonger, j'envisage d'aller à l'espace Co-working à Viverols pour garder du lien social. »

« Au début du confinement, comme l'école était fermée, les devoirs étaient envoyés à la maison mais c'était compliqué pour moi au niveau de l'apprentissage car on est pas maîtresse. Les journées étaient bien rythmées, le matin je m'occupais des enfants et de leurs devoirs et l'après-midi je faisais du télétravail. Il était temps que ça se termine car pour Lucas et Gaspard ça devenait long de ne pas voir les copains. A présent ils sont retournés à l'école, bien contents même si c'est un peu difficile de garder le masque toute la journée. Le point positif de ce confinement c'est qu'on s'est réapproprié la maison en prenant le temps de profiter en famille, de jouer à des jeux de société...Même si ça a été une période compliquée ça a renforcé nos liens familiaux....Ce qui reste le plus dur c'est le contact physique, c'est pas facile d'expliquer qu'on ne peut pas embrasser papy, mamie !... »

Aurore MURE, maman de
Lucas (7 ans) et Gaspard (3 ans)



Tanguy BOURGIER, gérant de la
société de transport B2T



« La Covid 19 a bousculé les prévisions et l'organisation au sein de la société. Les habitudes changent et les façons de travailler évoluent. J'ai tout de suite fourni à chacun de mes conducteurs masque et gel et leur ai imposé de ne pas serrer les mains des clients ni de prêter de stylo. Nous avons connu une baisse d'activité après le 1er confinement. Pourtant l'activité était partie sur un rythme soutenu dès le début janvier mais la coupure a été nette à tel point que j'ai eu recours au chômage partiel en mars et avril. Puis l'activité est repartie, et par chance, j'ai pu maintenir l'ensemble de mes salariés en activité à 100%. Au printemps, un bon nombre de particuliers confinés ont commandé sur internet ce qui a fortement multiplié les livraisons à domicile et compensé la baisse industrielle. Curieusement à l'approche des fêtes, nous avons moins livré chez les particuliers à cause du « Click and collect ». Inversement, au niveau industriel l'activité a connu un ralentissement de mars à juillet puis a repris son cours habituel en s'intensifiant en fin d'année. »

En résumé, l'année 2020 a été compliquée et stressante à gérer avec certes une baisse globale financière mais nous avons pu maintenir l'effectif en activité pratiquement toute l'année. Comme beaucoup d'entreprises, le transport souffre et l'activité peine à se relancer. »



La commune procède en ce moment à la révision de sa réglementation des boisements, en démarche intercommunale avec les communes de Baffie, Grandrif, Marsac en Livradois, Saint Just de Baffie, Médeyrolles et Sauvessanges.

La réglementation des boisements est un outil mis à la disposition des communes pour garantir l'équilibre entre l'occupation forestière et l'occupation agricole de l'espace. Elle permet également d'assurer la protection des milieux naturels, de la ressource en eau et la préservation des paysages.

Qu'est-ce que la réglementation des boisements ?

Il s'agit de définir des règles de plantations, replantations ou semis d'essences forestières sur le territoire d'une commune ou d'un territoire intercommunal en dehors des parcelles bâties. Les plantations d'arbres fruitiers ne sont pas concernées, de même que les parcs et jardins attenants à une habitation.

Comment s'établit la révision de la réglementation des boisements ?

La réglementation des boisements est mise en place par le Conseil départemental sur proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier. Celle-ci se réunira, au cours du premier trimestre 2021, par groupes de travail dans les différentes communes, avec l'appui technique du bureau d'études Réalités et du service agriculture et forêt du département. A l'issue de ces travaux, le projet sera soumis à une enquête publique organisée pendant le second semestre 2021, au cours de laquelle le public pourra prendre connaissance du projet et porter des observations sur le registre d'enquête.

La nouvelle réglementation pourra alors être rendue applicable par délibération du Conseil départemental après avis des communes concernées, de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et du Centre Régional de la Propriété Forestière.

Le financement de la réglementation des boisements est pris en charge en intégralité par le Département du Puy-de-Dôme.

La réglementation des boisements comporte 3 périmètres, chacun complété d'un sous-périmètre :

Le périmètre à boisement interdit

Dans ce périmètre, tous semis, plantations ou replantations d'essences forestières sont interdits pendant une durée de dix ans. Il est constitué par les parcelles non boisées, à vocation agricole.

Sous périmètre à boisement interdit après coupe rase :

Dans ce sous périmètre, seront incorporées les parcelles déjà boisées, à potentiel agricole qu'il ne sera pas possible de reboiser après une coupe rase.

Le périmètre à boisement réglementé

Dans ce périmètre, quiconque veut procéder à des plantations, replantations ou semis d'essences forestières, doit en faire la déclaration préalable au Conseil départemental. En plus du choix des essences, les distances de plantation par rapport aux limites, aux cours d'eau et aux habitations sont réglementées dans ce périmètre.

Sous périmètre à boisement réglementé après coupe rase :

Dans ce sous périmètre, seront incorporées des parcelles déjà boisées, dont le reboisement après coupe-rase sera réglementé dans les mêmes conditions que les boisements en périmètre réglementé.

Le périmètre à boisement libre

A l'intérieur de ce périmètre, aucune interdiction ou limitation de plantation ne peut être prononcée, ni quant au choix des essences ni quant aux distances de plantations, si ce n'est les règles générales du droit commun, une distance de plantation de deux mètres par rapport aux fonds voisins notamment.

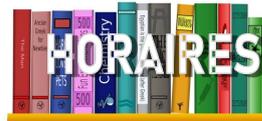
Sous périmètre à reconquérir pour l'agriculture

Il s'agit d'un périmètre qui n'a pas de valeur réglementaire, il englobe des parcelles dont le déboisement est souhaitable pour ouvrir et protéger les paysages, les points de vue et les habitations et restituer ces parcelles à l'agriculture.





La bibliothèque qui fait partie du réseau des médiathèques de la communauté de communes Ambert Livradois Forez propose toujours un large choix d'ouvrages pour adultes et enfants. Le prêt et l'inscription sont gratuits.



DU NOUVEAU A LA BIBLIOTHEQUE

Grâce à l'informatisation, les adhérents peuvent consulter ou réserver des livres en ligne et les récupérer dans n'importe quelle bibliothèque qui fait partie du réseau. Cette circulation des documents est rendue possible par un service de navette.

Mardi : 14h à 15h

Jeudi : 10h à 12h

Dimanche (1er du mois)
de 10h30 à 12h

Inscription gratuite

Contraints à la fermeture, conformément à l'arrêté gouvernemental du 14 mars 2020 pour éviter la propagation de l'épidémie de Covid-19, les bibliothèques du secteur se sont organisées pour accompagner leurs usagers. L'idée c'est de permettre au plus grand nombre d'**avoir accès à la lecture y compris dans cette période de confinement, alors qu'en plus, les librairies étaient fermées.**

la bibliothèque s'est adaptée

Portage de livres à domicile

Au printemps, malgré la fermeture au public, la bibliothèque s'est organisée pour continuer à prêter des ouvrages à ses adhérents en mettant en place un portage de livres à domicile.

Mise en place du Drive

A l'automne, la bibliothèque est restée ouverte et a proposé à ses utilisateurs un service en "drive". Ce service de prêts à emporter, via des réservations sur internet ou même parfois par téléphone a permis de garder le lien avec les adhérents.

Quant à la classe des maternelles, Stéphanie s'est rendue à l'école pour des séances de lectures animées comme ce kamishibai mettant en image un conte de Noël.



La fête du goût a pu être organisée dans le respect des règles sanitaires avec comme thème choisi les produits laitiers. Les enfants ont assisté à plusieurs ateliers mis en place par Stéphanie Ardevol aidée de Mélanie Calmard, sur la transformation du lait, le nutriscore du petit déjeuner, la découverte des fromages à travers la France et des expériences avec du lait magique. Différents jeux proposés comme celui de la vache qui rit, course au fromage, bowling avec des bouteilles de lait...et la fabrication de beurre et de la glace ont suscité la curiosité des enfants qui ont pris plaisir à participer à cette journée.



Ecole St Joseph

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école Saint Joseph accueille 28 élèves. Cindy JIMENEZ fait sa première rentrée au sein de notre établissement auprès des maternelles-CP. Pour l'accompagner, elle peut compter sur le soutien de Sylvie MIDROIT (ASEM). Corinne BREUIL a terminé son contrat au sein de notre école fin septembre. Nous lui souhaitons bonne continuation. Cécile GALLON enseigne auprès des CE-CM depuis plusieurs années maintenant. La direction est assurée conjointement par Cécile GALLON et Aline DUCROCQ. Cette dernière est également présente sur d'autres écoles du secteur comme enseignante spécialisée. Séverine BREUIL assure la garderie du soir et l'entretien des locaux de l'école.

Une année pleine de rebondissements !

En juin 2020, les élèves ont reçu avec fierté un deuxième label éco-école sur le thème des solidarités suite à différentes actions menées tout au long de l'année scolaire 2019/2020. Un calendrier de l'avent a également été proposé et la collecte a été offerte à la Maison des solidarités à Ambert. Faute de pouvoir rendre visite aux résidents de l'EHPAD de Viverols, les élèves leur ont envoyé des dessins pendant « l'école à la maison ». Chaque élève a également été filmé pendant le confinement afin d'envoyer une chanson à ces mêmes résidents. Avec la pandémie, le thème des solidarités a pris tout son sens. Nous félicitons ces petits acteurs pour ce label. Et pour continuer sur cette belle lancée, l'école tente d'obtenir pour l'année 2020/2021 un troisième label Eco Ecole sur le thème de l'alimentation. Les actions sont en cours !

Cette année scolaire fut fortement bouleversée par la Covid-19. Les élèves, l'équipe éducative et les parents ont dû s'adapter à « l'école à la maison » au printemps. Ce fût un énorme travail pour les enseignantes qui se sont énormément investies pour nos élèves et nous les remercions. Les élèves et les parents ont dû, quant à eux, s'organiser et parfois s'armer de patience ! Et lorsque ce fut possible, l'école a pu ré-ouvrir ses portes en s'organisant au fil des protocoles qui changeaient très régulièrement en fonction de l'évolution de la pandémie. Un grand merci à toute l'équipe éducative et à l'OGEC qui ont réorganisé notre école afin de pouvoir continuer à accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions.

Malheureusement, face à la crise sanitaire, de nombreuses sorties et autres projets pour les élèves ont dû être annulés et notamment la kermesse de fin d'année.

Le vendredi 18 décembre, les enfants ont passé une journée dans l'ambiance magique de Noël. Le matin, les élèves ont participé à des ateliers qui rappellent les joies des périodes de fête. Ils ont, entre autres, confectionné des sablés qu'ils ont dégusté lors du goûter. Ensuite, l'APEL a organisé un après-midi festif pour les écoliers. Ils ont écouté les histoires de la conteuse Frédérique puis le Père Noël est arrivé avec de jolis cadeaux dans son sac. Les élèves ont été ravis d'avoir reçu chacun deux livres. Par la même occasion, ils lui ont chanté des chants de Noël. Un moment peu habituel en raison de la crise sanitaire mais très apprécié des enfants.



Le bureau de l'APEL

Présidente: Marie-Edith PITAVY

Vice Pdte : Jennyfer BOUQUET

Secrétaire : Claudine CHANTELAUZE

Secrétaire Adj : Carine POTCHTOVICK

Trésorière : Angélique PEYRON

Trésor Adj: Maryline BORDET

Le bureau de l'OGEC

Présidente : Chantal BORDET

Vice Pdte : Mireille QUATRESOUS

Trésorière : Cécile QUATRESOUS

Secrétaire : Mickaël BERNARD

Secrét Adj : Murielle QUATRESOUS

Ce mot est l'occasion de remercier la municipalité pour son soutien précieux ainsi que toutes les personnes qui se mobilisent pour notre école, de quelque façon que ce soit. Merci à tous.

Pour l'APEL, la pandémie a également eu de lourdes conséquences

La crise sanitaire nous a obligé à annuler de nombreuses manifestations qui sont importantes pour mener différents projets pour nos élèves mais aussi pour soutenir financièrement l'école. En 2020, nous avons dû annuler le repas spectacle, la kermesse, la Rand'Auvergne et le trail.

Face à cela, nous avons essayé de rebondir en organisant la vente de fleurs avec un système « drive » pour la récupération des commandes. Et nous orientons nos futures manifestations pour 2020/2021 sur, essentiellement, différentes ventes.

Nous avons organisé une vente de chocolats en novembre, une vente de pommes en décembre. Les manifestations à venir en 2021 et à noter dans vos agendas sont : une vente d'agrumes en début d'année 2021, une vente de brioches, la vente de fleurs en mai. Nous espérons pouvoir refaire la kermesse en juin ainsi que la Rand'Auvergne le dernier week-end de juin. Et nous croisons les doigts pour le trail qui devrait avoir lieu le dimanche 10 octobre.



Association des Jeunes

2020 a débuté pour l'ADJS, avec plus de 115 personnes venues déguster fromage et charcuterie lors de notre soirée raclette organisée le 22 février. L'ambiance chaleureuse était au rendez-vous. Une soirée inédite que nous étions contents de vous proposer ! Nous souhaitons vous remercier d'avoir contribué à la réussite de cette soirée.



La soirée raclette, seule et unique manifestation 2020 !

LE BUREAU

Président: Rémi MAITRIAS

Vice-Pdt : Bastien QUATRESOUS

Trésorière : Anaïs ROUSSET

Trésorier Adj : Thomas ARDEVOL

Secrétaire : Anne-Sophie ABRIAL

Secrétaire Adj : Clément ALLARD

Membre : Lola MORIVAL

Et puis, quelques jours plus tard, un virus -dont on ne citera pas le nom- s'est incrusté chez nous tous. « *C'est dur d'avoir 20 ans en 2020 !* », l'Association des Jeunes de Sauvessanges en est bien consciente. Entre confinements, restrictions, distanciations et couvre-feu il a été impossible pour les jeunes de se réunir. Sans surprise, les événements que nous avions prévus n'ont pas pu être organisés mais ce n'est que partie remise !

En attendant de vous revoir, l'ADJS vous souhaite une excellente nouvelle année 2021 !



Pour plus d'informations sur l'ADJS et ses événements, rejoignez-nous sur notre page Facebook : @ADJSauvessanges



Les Amis de Vauribeyre

Les membres de l'Association des Amis de Vauribeyre ont aussi organisé leur traditionnel repas estival (mais avec le respect, bien entendu, des règles sanitaires). Avec le soutien de la municipalité, tout a été mis en œuvre pour faire comme si cette année 2020 avait été presque normale...

Rendez-vous pris pour l'été 2021 .

En 2020, après un printemps confiné, nos épouvantails avaient hâte de prendre le soleil.

Ainsi, aux beaux jours, pas moins de soixante-dix d'entre eux se sont égayés au travers de notre village de Vauribeyre.

Cette année encore, les visiteurs furent nombreux ; des habitués venant voir les « nouveautés », des touristes traversant l'Auvergne et bien plus , mais aussi des citadins en quête d'air frais et de nature.





Club du Bel Age

L'année 2020 avait bien démarré avec le tirage des Rois du mardi 7 Janvier, où une soixantaine de personnes était venue se régaler autour des brioches et des couronnes pour les plus chanceux. Le Mardi 18 Février, l'après midi Bugnes fut l'occasion de procéder à notre Assemblée Générale et de renouveler les membres du Bureau.

Hélas, inutile de préciser pourquoi, le Club ferma ses portes courant Mars, nous interdisant toutes les manifestations prévues. Il semblerait que les rencontres du Mardi après midi soient les plus punitives.

Afin d'apporter un peu de baume au cœur, il a été décidé d'offrir à chaque adhérent du Club un joli panier garni (admirablement bien conçu par Cave&Terroir distribué courant Décembre).



En espérant retrouver au plus vite une vie normale, les membres du Club vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021 .

Nous vous rappelons que le Club est toujours heureux de compter de nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre

Le bureau

Président : Bernard CHADEBECQ

Vice-Pdt : Louis ARDEVOL

Trésorière : Maria JANKOWSKI

Trésorière Adj : Gilberte JOUVE

Secrétaire : Nicole PICARD (*Rochette*)

Secrétaire Adj : Nicole PICARD (*Amour*)

Membres : Raymond NAVARRO

Dominique CHADEBECQ - Marc TERLE

Société de chasse

Président : Alexandre VARENNE

Vice-Président : Maxime AUBERT

Secrétaire : Mathieu PICARD

Secrétaire Adjoint : David PICARD

Trésorier : Jean-Yves BREUIL

Trésorier Adj : Dominique CHATAING

Membres :

Sébastien ROCHE - Jérôme VARENNE

Christian RODIER

La saison chasse 2020/2021 si particulière est sur le point de se terminer pour les 47 adhérents de la société de chasse. Au cours de cette période, nous avons dû nous adapter aux directives successives dictées par notre fédération .

Lors du confinement début novembre la chasse au petit gibier a été suspendue. L'organisation des battues a été modifiée : respect des règles sanitaires, port du masque lors des rassemblements, nombre de chasseurs limité.

Dans le contexte sanitaire, comme la plupart des associations, nous avons annulé toutes les manifestations et les fêtes programmées en 2020 : le concours de chiens de meute, l'aligot ainsi que le repas entre sociétaires.

Toutefois nous devons relativiser et nous adapter ; la chasse est une activité de loisir et de détente. Nous avons une pensée en ce début d'année pour les familles qui ont affronté cette pandémie ainsi que ceux qui en subissent les conséquences économiques.

À très bientôt pour partager un moment de convivialité lors d'une prochaine animation.

Prenez soin de vous...





Comité des Fêtes

Nous n'oublierons pas cette année blanche 2020, puisque comme toutes les associations de SAUVESSENGES le comité des fêtes a été contraint d'annuler la fête de notre village pour raisons sanitaires. Le défi consistait donc à maintenir l'animation de la commune tout en respectant les règles sanitaires. C'est ainsi que deux nouvelles activités ont vu le jour :

Mise en valeur du patrimoine agricole local.

Après avoir récupéré d'anciens matériels agricoles ceux-ci pourront, après rénovation, être exposés sur les espaces communs ou privés de nos villages (calèches, tombereau, charrette, cultivateur, charrues, brabant, etc ...). Nous remercions les généreux donateurs et tout particulièrement M & Mme ROBERT de Sainte-YVOIE ainsi que toutes celles et ceux qui ont participé à leur transport jusqu'à SAUVESSENGES.

Décorations des rues pour les fêtes de fin d'année.

Nous remercions toutes celles et ceux qui, en complétant les décorations municipales, ont apporté leur contribution à la décoration des espaces communs (décoration de l'abri bus, charades, paquets cadeaux, ...) et nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

Nous espérons que ces nouvelles activités perdureront et s'amélioreront au fil du temps avec le concours du plus grand nombre d'entre nous.

Nous gardons espoir que ce mois d'août 2021 verra se dérouler la **cinquantième édition de la fête patronale** et que nous pourrions à nouveau partager ensemble des moments inoubliables et que, tous ensemble, réunis, nous participerons aux festivités avec une énergie commune.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisation	Jean-Luc POIRIEUX
Animations	Stéphanie ARDEVOL
Communication	Yannick CHAPUIS
Finances / assurances	Eric DARD
Restauration	Jean-François JANKOWSKI
Corso / Environnement	Emma MOSNIER
Logistique/ Sécurité	Guy PICARD
Relations avec les assos	Martine ROUSSET





A.S. SAUVESSENGEOISE

Espérant vous retrouver au plus vite au stade du Bandier !

L'année 2020 de l'A.S. Sauvessanges a été évidemment fortement perturbée par la crise sanitaire qui a entraîné la suspension du championnat 2019-2020 bien avant la fin de la saison. Heureusement pour le club, le maintien en 4^{ème} division a été acquis de justesse .

La crise a également provoqué l'annulation de toutes les activités et manifestations prévues (tournoi du mois d'Août, concours de belote, repas annuel...) et sortie prévue au Puy du Fou.

Le mot du Président



Concernant, la saison sportive 2020-2021, un nouvel élan semblait promis à l'équipe avec l'arrivée de plusieurs nouveaux licenciés qui laissait espérer une saison intéressante avec beaucoup de sang neuf pour venir renouveler un effectif qui n'attendait que ça. Citons les, nos nouveaux et jeunes licenciés, tous moins de 19 ans, Antoine, Gaëtan, Bastien, Théo, Quentin, encore Bastien et le retour de Franck (bien plus de 19 ans !), tous prometteurs tant au niveau du jeu que de l'état d'esprit.

Malheureusement la saison a été à nouveau interrompue après seulement deux journées de championnat. A l'heure actuelle, personne ne sait si elle pourra reprendre mais les joueurs et dirigeants se tiennent prêts et espèrent pouvoir rapidement renouer avec les joies du terrain et des moments conviviaux qui sont le moteur et la raison d'être de l'A.S.Sauvessanges .

Nos remerciements appuyés à Stéphane notre coach, Annie à la Buvette, Denis et Paulo à l'arbitrage, Fabien et Pierrot à la trésorerie, Sylvain au secrétariat et plus largement l'ensemble du Bureau qui répond toujours présent .

Le club adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des Sauvessangeois pour cette nouvelle année et espère pouvoir vous retrouver au plus vite et dans les meilleures conditions au stade du Bandier.



Le bureau

Président : Camille MIDROIT

Secrétaire : Sylvain MIDROIT

Trésorier : Fabien GAUTHIER

Membres :

Jean-Paul GIRARD - Stéphanie RIX

Annie JOUVET - Pascal ROUSSET

Fabien PLANCHET -Loïc LAGER

Pierre PROVENZANO





Sapeurs Pompiers

Le Corps des sapeurs Pompiers de Sauvessanges vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 en laissant derrière elle une année compliquée pour tous. Pendant le premier confinement nous ne pouvions assurer les départs au secours à personne par manque d'équipement. Seule la partie incendie était assurée par notre centre.

A la demande du SDIS, l'ensemble du personnel de Sauvessanges a été mis en double affectation au centre de Viverols pour renforcer les effectifs. Nous avons fait malgré tout 38 interventions.

Notre centre a reçu la visite du commandant PROVOST, responsable du groupement Est du SDIS 63.

Seules quelques manœuvres ont pu avoir lieu avec une nouvelle organisation de 6 personnes par exercice.

Le 1er week-end de février une manœuvre entre les centres de Viverols, Usson et Sauvessanges était organisée avec plusieurs ateliers comme du secourisme, feu ou autre intervention, demi journée fort appréciée que nous renouvèlerons dès que les conditions sanitaires le permettront.



Manœuvre de nuit avec Viverols

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Le centre se compose de 12 sapeurs pompiers, et nous serions ravis de pouvoir compter sur de nouvelles recrues pour compléter notre effectif afin de porter secours aux personnes.

Vous pouvez contacter EQUIS Cédric au 06 82 33 49 39

ou venir nous voir à la caserne tous les dimanches matin de 10 h à 12 h

FORMATIONS

Stage de conduite sécurisée niveau 1 (VL) sur le circuit d'Issoire pendant 2 jours :

Didier ARDEVOL et Fabien PITAVY

NOMINATIONS

Grade caporal Chef :

Adeline CHATAING et Fanny BREUIL

Mot de l'amicale

Début 2020, seul le concours de belote a pu être organisé et a réuni 32 doublettes. Nous remercions l'ensemble des habitants des villages pour leur accueil lors de notre passage des calendriers qui s'est fait « sur le pas de la porte » à cause des consignes sanitaires. Nous espérons vivement pouvoir organiser des manifestations afin de partager à nouveau avec vous des moments de convivialité.



LOCATION SALLE DES FETES

Gratuite pour les associations

• Particuliers en résidence principale ou secondaire :

- ⇒ Grande salle 110 €
- ⇒ Petite salle 50 €
- ⇒ Forfait 2 salles 140 €

• Personne extérieure à la commune :

- ⇒ Grande salle 130 €
- ⇒ Petite salle 70 €
- ⇒ Forfait 2 salles 180 €

Chèque de caution de 500 € à la réservation



Cuisine équipée

Électroménager et vaisselle



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

L'agence postale est
ouverte tous les
matins du lundi au
vendredi de 9h à 12h



Service d'aide à
la personne

Portage de repas

SIVOM de Viverols

04 73 95 99 06

Camping municipal

Ouvert de mars à
novembre



TARIFS

- ◇ Emplacement : 2,50 €/jour
- ◇ Adulte : 2,00 €/jour
- ◇ Enfant (-7 ans) : 1,50 €/jour
- ◇ Véhicule : 1,50 €/jour
- ◇ Electricité : 3,00 €/jour

Forfait saisonnier - garage mort
Location tente lodge



Communauté de
communes **Ambert**
Livradois Forez

15 Av. du 11 Novembre

63600 AMBERT

04 73 72 71 40



Maison des Services

Place de l'Eglise

63840 VIVEROLS

04 73 95 36 40



En 2020 CINE PARC

a fêté ses 30 ANS !

En 1989, le Parc naturel régional Livradois-Forez met en place un **réseau de cinéma itinérant** afin de desservir les communes éloignées de salles de cinéma fixes. Ciné Parc devient alors le **seul circuit de cinéma itinérant** français avec le statut de **collectivité territoriale**.

Ciné Parc a pour objectif de participer au développement local d'un territoire rural vieillissant et relativement enclavé en favorisant un accès à la culture cinématographique.

Les missions de Ciné Parc consistent à mettre en place de manière régulière des **projections professionnelles** de films sortis en salles de cinéma **dans des communes** de 250 à 4 000 habitants, **équipées de salles polyvalentes aménagées**.



Salle de cinéma à Sauvessanges de 90 places

Deux types de séances sont proposées :

- La séance ciné

Toutes les trois semaines, Ciné Parc revient dans la commune proposer une séance de cinéma avec un film de l'actualité cinématographique. Chaque commune a une soirée qui lui est attribuée. Durant cette période de trois semaines, trois films différents sont diffusés sur les différentes communes. Ciné Parc essaie de répartir équitablement ces films sur le territoire afin que les spectateurs puissent bénéficier de la totalité de la programmation sur un même secteur durant une même période.

Les séances commencent à 20h30. Le film est généralement précédé des bandes annonces des films programmés la fois suivante ainsi que d'un court métrage

-Les séances durant les vacances scolaires

Les ciné-goûters : Conçus sous forme de **saison** (des rendez-vous réguliers lors de chaque petite vacance scolaire), les ciné-goûters proposent des **films jeune public Art et Essai de qualité** mais peu médiatisés. Chaque projection est composée d'une présentation du film, de la projection puis d'un goûter organisé par des partenaires (communes, centres de loisirs, communautés de communes).

Parfois des **ateliers ou animations spéciales** sont mis en place en lien avec le film. Les séances ont lieu à 15h.



Les séances jeune public : A **chaque petite vacance**, Ciné Parc propose en parallèle au ciné-goûter, des projections de films «grand public» destinées au jeune public (exemple : *Toy story*, *La reine des neiges*, etc.). Les séances ont lieu à 15h.

Vous pouvez consulter le site internet de Ciné Parc : www.cineparc.fr

Plusieurs rubriques sont disponibles : A l'affiche / Prochainement / Programme PDF / Ciné-goûter / Ciné-discussion / Education à l'image...

Ciné Parc a également un compte **Twitter** et **Facebook**, n'hésitez pas à vous abonner !

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'action CINE PARC pour devenir bénévole ou pour participer à la programmation des films n'hésitez pas à venir rencontrer les deux déléguées communales (Isabelle DUBUIS et Isabelle MOSNIER)



Le traitement des ordures ménagères est, par essence, une activité polluante. En effet, une partie de celle-ci, ne pouvant être valorisée, est incinérée au pôle Vernéa de Puy-Long. C'est ainsi la destination de l'intégralité du contenu des bacs verts. Or, comme toute activité polluante elle fait l'objet d'une taxation spécifique par l'Etat, une taxe à la tonne qui augmentera de 500 % d'ici 2025. Ce sera un surcoût de 10 € par personne et par an si on ne fait rien.

Actuellement, le coût du contenu de ces bacs verts est déjà d'environ 355€ par tonne, un peu moins de la moitié pour la collecte et un gros tiers pour l'incinération.



En général, dans nos campagnes, un camion parcourt environ 30 km sur nos chemins communaux pour collecter une tonne d'ordure (seulement !).

Alors qu'elle est notre marge de manœuvre ?

Dans les bacs verts on trouve encore :

- Du verre dont la collecte et le traitement sont pourtant 20 fois moins coûteux pour la collectivité, et donc pour nous tous (3 habitants sur 4 trient leur verre, félicitations à eux)
- Des emballages qui devraient rejoindre un bac jaune ; 1 emballage sur 2 est encore jeté dans le bac d'ordures au lieu du bac jaune !
- Des déchets qui devraient aller en déchetterie (bois, casseroles, gazon, éviers, ...).
- des déchets de repas/cuisine, par nature fermentescibles (56 kg/an/personne). Le paradoxe c'est que ces déchets fermentescibles sont essentiellement composé d'eau (80 %) et, qu'après collecte, il partent à Clermont pour se faire incinérer. Chacun paye donc chaque année 7 € pour incinérer de l'eau !

Si chacun adoptait ces gestes simples :

- Jeter ses bouteilles/bocaux en verre à la colonne à verre
- Jeter ses emballages recyclables dans le bac jaune
- Adopter un composteur dans son jardin pour les déchets fermentescibles
- Aller en déchetterie pour les déchets qui le nécessitent



Nous pourrions garantir une facture « stable », pour tous, dans les années à venir, avec un service de proximité quasi équivalent à celui d'aujourd'hui.

Sans effort des « non trieurs », qui pourront d'ailleurs être désormais sanctionnés financièrement dès 2021 (amende de 100 € par exemple pour un carton jeté dans un bac vert), la facture ne fera qu'augmenter.

Continuons à être citoyens, et pour certains DEVENONS-le !



La communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ s'est engagée dans un ambitieux programme de réduction des déchets et d'économie circulaire, à hauteur des défis environnementaux et sociétaux qui seront à relever collectivement et par chacun d'entre nous.

Ce programme prévoit notamment :

- Une baisse des déchets issus des ménages (ordures ménagères, tri et déchetterie) de 10% soit 54kg par personne !
- Une part de recyclage matière augmentée à 55% de l'ensemble des déchets (pour 42% aujourd'hui)

Suite aux dernières analyses faites sur les ordures ménagères, il ressort qu'environ 300 tonnes de textiles restent chaque année dans les ordures ménagères au lieu d'être dirigées vers une borne de collecte textile.

300 tonnes gaspillées c'est un coût d'environ 48 000 euros pour la collectivité et donc pour le citoyen! Un coût qui aurait pu être évité en ayant le bon geste de tri...

Soutenir la filière, c'est également soutenir l'insertion par l'emploi. 10 conteneurs à textile posés, c'est un emploi créé sur l'ensemble de la filière.

Quels sont les articles concernés par ce geste de tri ?

Les vêtements (même les sous-vêtements !) abimés, troués, déchirés ou en bon état, du moment qu'ils sont secs et « propres » c'est-à-dire sans peinture, sans huile, sans moisissures

Les chaussures **attachées par paires**

Le linge de maison : serviettes, tapis de bain, nappes...

Maroquinerie : sacs, ceintures...



Quel devenir pour ces articles ?

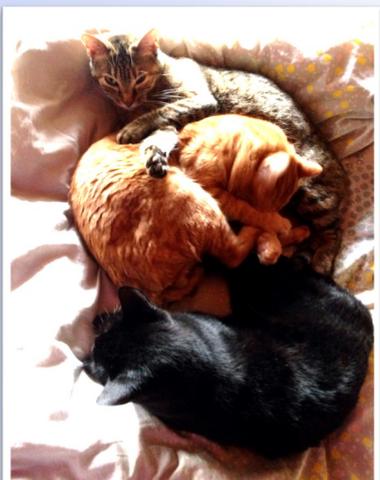


Borne textile installée dans le Bourg près du cimetière

Comment déposer ces articles ?

- ◆ Les articles doivent être emballés en sacs plastique fermés (30l) afin de les protéger et de permettre leur recyclage. En effet, 1 seul vêtement mouillé pourrait polluer toute la benne en faisant moisir tous les autres vêtements, empêchant ainsi leur recyclage.
- ◆ Des bornes sont présentes dans toutes les déchetteries, sur les grands parkings et dans certains bourgs ou points tri.

Confinement chez nos amis les bêtes...



Bessette



Rochette Ribier



Bessette



Le Bourg



Le Crozet



Le Crozet



Le Bourg



Portail



Responsable publication : Didier ARDEVOL

Rédaction : Commission Information - Communication

Impression : MS Concept

Tirage : 350 exemplaires